

## Définition des différentes classes 2009-2013

### CLASSES 10 à 30

**Classe « Clair » 10 :** Lipochrome pur à moins de 10 % de mélanine

**Classe « Foncé » 20:** Mélanine pure à moins de 10 % de lipochrome

**Classe « Panaché » 30:** Tous les autres sujets entre 10 à 90 % de lipochrome ou de mélanine (oiseau bariolé)

### CLASSES 40

**Classe « Blanc et Fond Blanc »:**

Tous les oiseaux ayant un fond lipochrome blanc qu'ils soient clairs, foncés ou panachés.

### CLASSES 50

**Classe « Intensifs ».**

Toutes les races à plumes lisses où il n'y a pas deux catégories « Int. » et « Sch. » : Bossu Belge, Münchener, Bernois, Crest et Gloster. Classe unique pour : Clair, Foncé, Panaché.

### CLASSES 61

Rappel de la définition d'un stam. Un stam doit être composé de 4 oiseaux uniquement de l'année en cours, identiques : en couleur de fond (Blanc, Jaune ou Rouge), en mélanine (Noir, Brun, Agate, etc.), en catégorie (plumage Intensif ou Schimmel), et de sexe en cas de dimorphisme sexuel visible.

Un stam panaché doit avoir, plus ou moins, les mêmes proportions de panachures afin de se ressembler.

**Les stams d'oiseaux à fond blanc, dans les races pour lesquelles une classe schimmel et une autre intensif est retenue en individuel, sont toujours regroupés avec les intensifs.**

### CLASSES 70

La classe '**Adultes**' toutes catégories sera de propre élevage.

Uniquement en individuel pas de panachage dans les stams qui sont réservés uniquement aux jeunes oiseaux de l'année.

### PARTICULARITÉS.

#### **LANCASHIRE et RHEINLÄNDER.**

Uniquement en Clair 'Lipochrome' (10.3 et 10.4 ou 40) pour le Lancashire en jaune et blanc.

Jaune, rouge ou blanc pour le Rheinländer.

**Pas de panachure hors de la huppe.** Les huppées foncées, claires, jaspées ou panachées sont admises.

#### **LIZARD.**

Uniquement en Foncé 'Mélanine' classique Noire, Intensif ou Schimmel (20.3 ou 20.4). **Pas de classe adulte.**

#### **HUPPÉ ALLEMAND.**

Application du standard des canaris 'Couleur'. Tout lipochrome ou mélanine non conforme au standard « Couleur » sera : « N.J. » non jugeable.

Chez les lipochromes, la huppe pourra être : foncée, claire, jaspée ou panachée. Aucune trace de mélanine en dehors de la huppe ne sera tolérée.

#### **ARLEQUIN PORTUGAIS**

Pas de classes : Clair (10), Foncé (20) ou Blanc et Fond blanc (40).

Rappel de la couleur chez l'Arlequin Portugais : « Multicolore avec un panaché équilibré et le facteur rouge. Coloration artificielle obligatoire. »